VERTIKAL-FLEX GT 100



DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ORGANIQUE SOUPLE ET IMPERMÉABLE (APPARENCE ENDUIT) TRÈS RICHE EN RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement de finition souple du système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX** à base de résines acryliques à double réticulation conforme au DTU 42.1 et à la norme NF EN 1062-1.

FINITION: ASPECT GRATTÉ TALOCHÉ GRÉSÉ

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL***. Dans le nuancier Façades VERTIKAL*, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 - Famille I Classe 7b2 AFNOR NFT 34-722 - Classe I1 à I4 AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₅S₃V₂W₃A_{2 à 5}C₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité: 1,88 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec: 85 %
- Taux volumique d'extrait sec: 71 %

DESTINATION

EMPLACEMENT

• Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

DECHETS

• Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

→ ENTRETIEN

• En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL**

NETTOYANT CPC.

• Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c): 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 4 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL-FLEX GT 100 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.







PROPRIÉTÉS

- Excellente résistance à la fissuration, y compris à basse température, souple et évite le retour du faïençage, des microfissures et des fissures.
- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Imperméable aux pluies battantes et excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Couche de finition moins encrassante que les systèmes classiques.
- Aspect gratté décoratif mat grâce à sa formulation à base de charges minérales.



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42.1 et à notre cahier des charges avant l'application des primaires **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

À l'eau.

APPLICATION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Se référer au fascicule "Descriptif du système d'imperméabilité et d'étanchéité", paragraphe 1 "Travaux neufs ou de rénovations".
- Application à la taloche acier ou à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire) ou par projection au pistolet pâteux à godet de type EUROPRO AC-65-G EUROMAIR à l'aide d'un compresseur 8 bars.
- Finition à la taloche rectangulaire plastique ou au platoir à gréser plastique. Frotter par des mouvements circulaires pour resserrer les grains.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.
- Dans le cas d'une forte pollution industrielle ou végétale environnante, il est recommandé d'ajouter au **VERTIKAL-FLEX GT 100** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et bien malaxer avant application.

Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

CONSOMMATION

- 1,7 à 1,9 kg/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.

SÉCHAGE (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

• Sec : 8 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important: Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.



